

## COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL** de la 9<sup>e</sup> réunion de l'année 2022 du comité exécutif du Cégep de Rimouski, tenue le **mardi 31 mai 2022**, à 17 h 15, à la salle D-225 du Cégep de Rimouski, sous la présidence de M. François Dornier.

---

### PRÉSENCES

M. François Dornier  
M. Michel Pineault  
M. Philippe Saindon  
M. Kurt Vignola

### ABSENCES

Mme Janice Lemoignan (motivée)  
M. Raymond Lacroix (motivée)  
M. Pierre-Luc Michaud (motivée)

### PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Madame Claire Bérubé, secrétaire d'assemblée  
Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles (sujet 22-09.04)

---

#### 22-09.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

---

Constatant le quorum, monsieur François Dornier souhaite la bienvenue aux membres.

---

#### 22-09.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Monsieur François Dornier, président du comité exécutif, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par monsieur Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

---

#### 22-09.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8<sup>E</sup> RÉUNION DE L'ANNÉE 2022 DU COMITÉ EXÉCUTIF (ComExec 22-08) ET AFFAIRES EN DÉCOULANT

---

Monsieur François Dornier, président du comité exécutif, présente le point. Les membres n'ont pas de commentaires ni de modifications en regard du procès-verbal de la dernière réunion du comité exécutif.

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Saindon, APPUYÉ par monsieur Michel Pineault et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

---

#### 22-09.04 CÉGEP DE RIMOUSKI / ENTENTE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DESJARDINS-TELUS ET DU COLISÉE FINANCIÈRE SUN LIFE À DES FINS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE EN PÉRIODE D'APPLICATION DES MESURES D'URGENCE : ADOPTION

---

Madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles présente le point.

Le Cégep de Rimouski a vécu au cours de l'année 2022 deux (2) situations où l'application des mesures d'urgence a dû être mise en oeuvre. Dans le but de mettre à jour son plan des mesures d'urgence en cas d'intervention ultérieure et assurer la sécurité du personnel et des étudiantes et étudiants, le Cégep a convenu en plus du palais de justice, une entente avec la Ville de Rimouski afin d'utiliser la salle DESJARDINS-TELUS et le Colisée Financière Sun Life durant les périodes hivernale et pluvieuse.

Les deux (2) parties ont procédé à la rédaction de l'Entente pour l'utilisation de la salle DESJARDINS-TELUS et le Colisée Financière Sun Life à des fins d'hébergement temporaire en période d'application des mesures d'urgence au Cégep de Rimouski qui précise les modalités régissant l'utilisation des établissements à des fins d'hébergement temporaire.

Cette entente est applicable sur une période de dix (10) ans.

#### CONSIDÉRANT

- L'importance d'assurer la sécurité de la communauté collégiale lors de situations d'urgence;
- Que la salle DESJARDINS-TELUS et le Colisée Financière Sun Life se situent à proximité du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec et des Résidences du Cégep;
- Les événements vécus au cours de l'année 2022;

Il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola, APPUYÉ par monsieur Philippe Saindon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver l'Entente pour l'utilisation de la salle DESJARDINS-TELUS et du Colisée Financière Sun Life à des fins d'hébergement temporaire en période d'application des mesures d'urgence pour le Cégep de Rimouski, l'Institut maritime du Québec et les Résidences du Cégep et d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, et la directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, madame Marie-Josée Proulx, à signer ladite entente.

#### **22-09.05 SUIVI DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MAI 2022 : INFORMATION**

---

Monsieur Dornier, directeur général, présente le point.

Il y a eu une rencontre du groupe de travail du cégep avec la firme MNP concernant la situation financière du Collège. Le groupe de travail est composé de madame Marie-Josée Proulx, directrice des Ressources financières, matérielles et informationnelles, de monsieur Kurt Vignola, directeur des Études et de monsieur Dornier. Au cours des deux prochaines semaines, le groupe de travail aura à élaborer un plan de redressement inspiré de trois scénarios ou modèles possibles soumis par la firme MNP dans son analyse : un modèle inspiré des résidences étudiantes de l'Université de Sherbrooke, un modèle de coopérative ainsi qu'un modèle d'organisme à but non lucratif comme l'a fait par exemple l'UQAR pour ses résidences étudiantes.

Monsieur Dornier mentionne également qu'un partenariat avec les étudiantes et les étudiants du cégep est envisagé concernant les résidences étudiantes. Le scénario ou le modèle qui sera retenu devra être la meilleure option possible pour eux et pour le Collège. On veut fonctionner par proposition de projets avec des options ou des scénarios qui conviennent le mieux pour tout le monde.

Monsieur Pineault ajoute que contrairement à l'UQAR la coopérative étudiante a été implantée avec des bâtiments neufs alors que nous, les bâtiments ont besoin de rénovation. Le but étant d'offrir des places aux coûts les plus abordables possible pour nos étudiantes et nos étudiants.

En réponse à la question de monsieur Saindon concernant la perte de revenus attribués annuellement au cégep par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour la gestion des résidences, monsieur Dornier mentionne qu'il sera peut-être possible d'obtenir de la part du ministère des arrangements financiers à ce sujet. On rappelle que la somme annuelle de 600 000 \$ octroyée par le ministère est utilisée pour l'entretien des résidences. Les revenus de location servent à couvrir les autres dépenses. Les résidences font partie des services autofinancés du Collège.

Dans le cas de l'Université de Sherbrooke, ils ont reçu 17 propositions, 7 ont été choisies pour analyse et une seule a été retenue.

Monsieur Dornier et les membres du comité exécutif discutent des différentes options possibles, par exemple, la location de logements pour une courte période, peut-être prévoir une enveloppe spéciale pour aider les étudiants à payer une partie des frais de location dans les résidences, etc. La rencontre avec les étudiants s'est bien déroulée.

Monsieur Vignola mentionne que des rencontres avec les départements pourraient être envisagées à l'automne. Monsieur Dornier propose de modifier la démarche et prévoit plutôt des rencontres en plus petits groupes, par département, par service ou par direction afin de faciliter les échanges.

Le Comité de vérification accueillera les commentaires des gens. À la fin des consultations, une liste des principaux commentaires pourrait être diffusée dans un modèle de type questions/réponses. Toutes les personnes qui soumettent un commentaire reçoivent un accusé de réception.

Monsieur Dornier ajoute que pour l'année à venir, le Collège dépensera avec prudence. On verra si cela sera possible de compter sur une petite réserve financière pour répondre à des besoins ponctuels qui pourraient se présenter en cours d'année.

**22-09.06      AFFAIRES DIVERSES : INFORMATION**

---

Aucun sujet n'est discuté sur ce point.

**22-09.07      LEVÉE DE LA RENCONTRE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par monsieur Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.  
La séance est levée à 17 h 55.

---

Le président (M. François Dornier)

---

La secrétaire (Mme Claire Bérubé)